

Fiche de données de sécurité
Règlement (CE) no. 1907/2006, Article 31

Date de révision: 1.12.2021

MTFOAM

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: MTFOAM

Code: G100001

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Produits de soins.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

MULTITASK INDUSTRIES
KARNEMELKSTRAAT 12
9060 ZELZATE / BELGIUM
TELEPHONE: +32 (0)9 282 43 61
TELEFAX: +32 (0)9 337 04 96
SITE INTERNET: www.multitaskindustries.be
EMAIL: info@multitaskindustries.be

Secteur informatif:

Informations techniques: info@multitaskindustries.be

1.4 Téléphone en cas d'urgence : Centre antipoison (Bruxelles): +32 (0)70 245 245.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Physique: Aérosol, catégorie 3. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Non-inflammable sous conditions normales d'utilisation mais contient des composants inflammables.

(Les tests d'explosivité en espace clos, FEA X610-E, sont négatifs)

Le classement est basé sur méthode de calcul.

Santé: Irritation oculaire, catégorie 2. Provoque une sévère irritation des yeux.

Le classement est basé sur méthode de calcul.

Environnement: Non-classifié.

Le classement est basé sur méthode de calcul.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Pictogramme(s) de danger:



Mention d'avertissement: Attention

Fiche de données de sécurité

Règlement (CE) no. 1907/2006, Article 31

Date de révision: 1.12.2021

MTFOAM

Mention(s) de danger:

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil(s) de prudence:

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Informations additionnelles sur les dangers:

Contient 27 % en masse de composants inflammables.

Règlement (CE) n°648/2004 relatif aux détergents:

Hydrocarbures aliphatiques 5 – 15 %
Agents de surface anioniques < 5 %
Agents de surface non ioniques < 5 %
Parfums citral, limonene, benzoic acid

2.3 Autres dangers

Pas de renseignements disponibles.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Non applicable.

3.2 Mélanges

Composants dangereux	Numéro D'enregistrement	N° CAS	N° EC	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylèneglycol	01-2119457435-35	107-98-2	203-539-1	5-10	Flam. Liq. 3, STOT SE 3	H226, H336	A
propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	01-2119457558-25	67-63-0	200-661-7	5-10	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225, H319, H336	B
hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole Gaz de pétrole (1,3-butadiène < 0,1%)	01-2119485926-20	68512-91-4	270-990-9	5 – 10	Press. Gas, Flam. Gas 1	H280, H220	K – G
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	01-2119456620-43	-	(926-141-6)	5-10	Asp. Tox. 1	H304	B, Q
Amines, C12-C14 (even numbered) – alkyldimethyl, N-oxides	01-2119490061-47	308062-28-4	(931-292-6)	<1	Eye Dam. 1, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Aquatic Aqute 1, Aquatic Chronic 2	H318, H302, H315, H400, H411	Q

Fiche de données de sécurité

Règlement (CE) no. 1907/2006, Article 31

Date de révision: 1.12.2021

MTFOAM

ammonium carbonate	01-2119985376-22	10361-29-2	233-786-0	<1	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1	H302, H318	
Sulfonic acids, C14-17-sec-alkane, sodium salts	01-2119489924-20	97489-15-1	307-055-2	<1	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3	H302, H315, H318, H412	
Acide benzoïque	01-2119455536-33	65-85-0	200-618-2	<0.1	STOT RE 1, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1	H372, H315, H318	
sodium salt of an alkyl ether sulfate ²	01-211-9488639-16	-	500-234-8 (NLP)	<0.1	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3	H315, H318, H412	X

Explication des notes

A: Substances avec limite d'exposition européenne sur le lieu de travail.

B: Substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail.

G: Exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2(7) du règlement REACH n° 1907/2006.

K: La classification comme cancérogène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de 1,3-butadiène (Einecs no 203-450-8).

Q : Le numéro de CAS est seulement un identificateur à employer en dehors de l'UE pour les entrées en stock.

X : SCL (limites de concentration spécifiques) conformément à l'article 10 du règlement CLP n° 1272/2008

Explication des phrases: chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux: Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau et au savon.

Inhalation: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Ingestion: En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir et consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: Pas d'effets néfastes sur la santé prévu.

Ingestion: Peut causer des troubles gastro-intestinaux.

Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.

Contact avec la peau: Peut entraîner irritation.

Contact avec les yeux: Peut entraîner irritation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales: En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (Si possible lui montrer l'étiquette). Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Eau, mousse, dioxyde de carbone ou agent sec.

Fiche de données de sécurité Règlement (CE) no. 1907/2006, Article 31

Date de révision: 1.12.2021

MTFOAM

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C. Forme des produits de décomposition dangereux. CO,CO₂.

5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau. En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition. Assurer une ventilation adéquate. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié. Laver le site de déversement avec de l'eau et un détergent.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition. Ne pas vaporiser sur une flamme ou un corps incandescent. Ne pas percer ou brûler les aérosols, même après usage. Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Stocker dans un endroit bien ventilé. Préserver du gel. Conserver hors de la portée des enfants.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits de soins.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition:

Composants dangereux	N° CAS	Méthode	
Limites d'exposition professionnelle de CE:			
1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylèneglycol	107-98-2	VME	100 ppm
		VLE	150 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	67-63-0	VME	400 ppm
		VLE	500 ppm

Fiche de données de sécurité

Règlement (CE) no. 1907/2006, Article 31

Date de révision: 1.12.2021

MTFOAM

Limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien			
1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylèneglycol	107-98-2	VME	100 ppm
		VLE	150 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	67-63-0	VME	200 ppm
		VLE	400 ppm

8.2 Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate. Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition.

Protection individuelle: Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit. Assurer une ventilation adéquate.

Inhalation: En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.

Protection respiratoire recommandée: Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A).

La peau et les mains: Pour éviter tout contact accidentel avec le produit, portez des gants résistants aux produits chimiques (norme EN 374). Vous pouvez également utiliser des gants jetables à condition de les changer dès la première éclaboussure. Dans tous les cas, manipulez et utilisez le produit conformément aux normes d'hygiène en vigueur dans l'industrie.

Gant recommandés: Nitrile.

Les yeux: Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: Eviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Pour aérosols des données pour le produit sans propulseur.

Aspect:

État physique:	Liquide en aérosol avec propulseur propane/butane.
Couleur:	Blanc.
Odeur:	Agrume.
pH:	8.8 – 9.3
Point/intervalle d'ébullition:	Non connu.
Point d'éclair:	12°C (en vase clos)
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non connu.
Supérieure:	Non connu.
Pression de vapeur:	Non connu.
Densité relative:	0.966 g/cm ³ (à 20 °C)
Hydrosolubilité:	Soluble dans l'eau.
Auto-inflammabilité:	> 200°C
Viscosité:	< 7 mPa.s (à 40°C)

9.2 Autres informations

COV = composés organiques volatils : 243 g/l

Fiche de données de sécurité
Règlement (CE) no. 1907/2006, Article 31

Date de révision: 1.12.2021

MTFOAM

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu.

10.4 Conditions à éviter

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Eviter surchauffage. Préserver du gel.

10.5 Matières incompatibles

Agent comburant fort.

10.6 Produits de décomposition dangereux

CO, CO₂.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: Pas d'effets néfastes sur la santé prévu.

Ingestion: Il ne se produira probablement pas d'ingestion.

Contact avec la peau: Peut entraîner irritation.

Contact avec les yeux: Peut entraîner irritation.

Fiche de données de sécurité
Règlement (CE) no. 1907/2006, Article 31

Date de révision: 1.12.2021

MTFOAM

Données toxicologiques:

Composants dangereux	N° CAS	Méthode	
1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylèneglycol	107-98-2	LD50 oral rat	4016 mg/kg
		LC50 inhal. rat	27596 mg/l
		LD50 derm. rabbit	2000 mg/kg
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	LD50 oral rat	5840 mg/kg
		LC50 inhal. Rat	> 25000 mg/l
		LD50 derm. rabbit	13900 mg/kg
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	-	DL50 oral rat	> 5000 mg/kg
		LC50 inhal. rat	> 5000 mg/kg
		DL50 derm. rabbit	> 5000 mg/kg
Amines, C12-14 (even numbered)- alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	LD50 oral rat	1064 mg/kg

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Non-classifié.

Données ecotoxicologiques:

Composants dangereux	N° CAS	Méthode	
1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylèneglycol	107-98-2	LC50 poisson	6812 mg/l
		EC50 daphnie	23300 mg/l
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	IC50 algues	1000 mg/l
		LC50 poisson	9640 mg/l
		EC50 daphnie	9714 mg/l
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	-	IC50 algues	1000 mg/l
		LC50 poisson	1000 mg/l
		EC50 daphnie	1000 mg/l
Amines, C12-14 (even numbered)- alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	IC50 algues	0.143 mg/l
		LC50 poisson	2.67 mg/l
		EC50 daphnie	3.1 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles.

Fiche de données de sécurité
Règlement (CE) no. 1907/2006, Article 31

Date de révision: 1.12.2021

MTFOAM

12.4 Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles.

12.6 Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles.

RPR (potentiel de réchauffement planétaire): 0

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Règlementations nationales: La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

Numéro UN: 1950

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AÉROSOLS

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 2.2

ADR/RID - Code de classification: 5A

14.4 Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Non.

IMDG – Polluant marine: No.

IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Non.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: (E)

IMDG - Ems: F-D, S-U

IATA/ICAO – PAX: 203

IATA/ICAO – CAO: 203

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

Fiche de données de sécurité
Règlement (CE) no. 1907/2006, Article 31

Date de révision: 1.12.2021

MTFOAM

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH).

Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Dir. 2013/10/UE, 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles.

16. AUTRES INFORMATIONS

Explication des mentions de danger

- H220 Gaz extrêmement inflammable.
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Acronymes et synonymes

- VME = valeurs limites de moyenne d'exposition
- VLE = valeurs limites d'exposition (de court terme)
- COV = composés organiques volatils
- PBT = persistant bioaccumulatif toxique
- vPvB = very persistant very bioaccumulatif

LE REJET DE LA RESPONSABILITE. Les informations contenues dans cette MSDS proviennent de sources que nous croyons fiables. Les conditions ou méthodes de manutention, de stockage ou l'élimination du produit sont hors de notre contrôle et peut-être au-delà de notre connaissance. Pour ces raisons entre autres, nous ne faisons pas responsabilité pour la perte, dommage ou dépense qui a rejeté toute façon, peut résulter d'une manipulation, stockage, utilisation ou élimination du produit. Ce document a été préparé, et ne peut être utilisé pour ce produit. Si le produit est utilisé comme composant d'un autre produit, il est possible que le code de l'information n'est pas applicable.